

Appel à projets : Une idée pour le zéro déchet ? Nous finançons votre projet !

Préval Haut-Doubs lance un appel à projets pour soutenir les initiatives en faveur de la réduction des déchets. Jusqu'au 15 septembre, les associations, les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire et les communes du territoire peuvent candidater.



Encourager les initiatives locales

L'établissement public Préval Haut-Doubs soutient les initiatives du territoire en faveur de la réduction des déchets, avec le lancement d'un appel à projets. Les thématiques abordées sont notamment le réemploi / réutilisation / réparation, la promotion des produits durables, la réduction du gaspillage alimentaire, la gestion autonome des déchets verts ou encore le compostage.

Les projets mettant en place des dispositifs durables sont encouragés. Le gain est un soutien financier à hauteur de 50% du coût global du projet, avec un plafond maximal de 5 000€.

Qui est concerné ?

Les structures, situées sur le territoire de Préval Haut-Doubs, peuvent être :

- ✓ les communes,
- ✓ les acteurs associatifs,
- ✓ les structures coopératives (dont SCIC et SCOP),
- ✓ les structures de l'insertion par l'activité économique,
- ✓ les entreprises commerciales disposant de l'agrément Entreprise solidaire d'utilité sociale

Pour candidater, il suffit d'envoyer le dossier complet avant le 15 septembre 2019 à coordination@preval.fr ou par courrier.

Où trouver les dossiers de candidature et le règlement ?

L'ensemble des documents nécessaires à la participation de l'appel à projets sont disponibles sur www.preval.fr ou par demande écrite à Préval Haut-Doubs.